


Concessionnaire



LGV SUD EUROPE ATLANTIQUE

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L.214-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

BASSIN VERSANT VIENNE SYNTHESE COMMUNALE DES PRINCIPAUX ELEMENTS DE PROJET COMMUNE DE LA-CELLE-SAINT-AVANT

Concepteur-Constructeur 	Sous-Groupement SGC	Sous-Traitant N/A
--	----------------------------	--------------------------

A0	VIS	13/09/2011	FGAL	NAIZ	VMAR	Dossier d'enquête publique
INDICE	STATUT	DATE	Etabli par	Vérifié par	Approuvé par	MODIFICATION Commentaire et document de référence

Format	A4
--------	----

Echelle :	N/A
-----------	-----

Nom fichier source :	GCENV22455A 0_La Celle st Avant_synthes e.doc
----------------------	--

D	ENV	SEA	000	000000	DPE	GCENV	22455	A0
Phase	Métier	Zone	Item	PK	Type Doc.	Emetteur	N°Chrono ou N°de Série	Indice

OBJET DU DOCUMENT

Pour faciliter la lecture du dossier par commune, le présent document récapitule pour chaque commune les principaux éléments qui ont été analysés dans le cadre du dossier de police de l'eau et qui constituent le projet de la Ligne à Grande Vitesse SEA Tours – Bordeaux, au sein du bassin versant Vienne.

Ce document reprend donc l'esprit du guide de lecture à savoir faciliter l'accès aux principales informations du dossier de police de l'eau. Après une brève énumération des éléments constitutifs du projet, il indique donc précisément, la localisation des chapitres, tableaux, figures et cartes détaillant les caractéristiques des enjeux, impacts et mesures du projet.

La-Celle-Saint-Avant

La commune de La-Celle-Saint-Avant est interceptée par le projet entre les points kilométriques 0 à 0,700 (raccordement de La-Celle-Saint-Avant)

La localisation de cette commune à l'échelle du projet est présentée dans le Volume 8 / Pièce F2.0.1 Situation géographique et données de repérage général / Folio 1.

1. LES EAUX SUPERFICIELLES

Aucun écoulement, quelque soit sa nature, n'est intercepté par le projet au sein de la commune de La-Celle-Saint-Avant.

Pour en savoir plus

CONCERNANT	SE REPORTER A		
	VOLUME	PIECE	COMPLEMENT
La localisation de l'écoulement	8	F.2.2.1	Folios 05
Les principes de dimensionnement hydraulique	2	C.2.2	Chapitre 2.2.1.1
Le débit retenu pour le dimensionnement hydraulique	1	B	Tableaux 5 et 6
L'existence d'une dérivation définitive de cours d'eau	1	B	Tableau 9
Les principes de conception d'une dérivation définitive	2	C.2.2	Chapitre 2.2.1.1.5
Les principes d'aménagements d'une dérivation définitive	2	C.2.3	Figure 5
Les principes de dimensionnement écologique	2	C.2.3	Chapitre 3.2.2.0
Les espèces à l'origine du dimensionnement écologique	8	F.2.3.14	Folios 14 et 15
Les aménagements prévus dans l'ouvrage	7	F.1.3.4	Page 6
Les dimensions de l'ouvrage (largeur, hauteur, longueur et biais)	1	B	Tableaux 5 et 6
La localisation de l'ouvrage	8	F.2.0.3	Folios du PK 35 à 40

2. LES EAUX SOUTERRAINES

Le tableau ci-après liste, pour la commune de La-Celle-Saint-Avant, l'ensemble des points d'eau et captages directement ou indirectement impactés par le projet quel que soit leur usage.

PK	N° DU POINT D'EAU / CAPTAGE	TYPE	USAGE
39,000	0256-3745	Puits	AEP privé

Captages et points d'eau sous l'emprise du projet à La Celle Saint Avant.

Seul le captage cité dans le tableau précédent est sous l'effet potentiel d'un déblai humide à La-Celle-Saint-Avant.

Pour en savoir plus

CONCERNANT	SE REPORTER A		
	VOLUME	PIECE	COMPLEMENT
La localisation des points d'eau et captages	8	F.2.1.6	Folios 06
Les mesures prévues en cas de captage ou point d'eau dans l'emprise du projet	2	C.2.1	Tableaux 16, 18, 24 et 29
Le principe des effets d'un déblai humide	2	C.2.1	Chapitre 1.3.1.3
Les mesures prévues en cas de captage ou point d'eau à proximité d'un déblai humide	2	C.2.1	Tableaux 16, 18, 24 et 29
La localisation des périmètres de protection de captages AEP public	8	F.2.1.6	Folio 06
Les conséquences sur les modalités de traitements	2	C.2.1	Tableaux 34, 35 et 37
La localisation des secteurs interdits au traitement chimique	8	F2.1.7	Folios 02 et 03

3. LES MILIEUX HUMIDES

Aucun plan d'eau ou zone humide n'est concerné par le projet sur la commune de La-Celle-Saint-Avant.

4. SPECIFICITES DE LA PHASE TRAVAUX

Aucun pompage ou autre dispositif de chantier particulier n'est présent sur la commune de La-Celle-Saint-Avant.

5. ZONES DE PROTECTION REGLEMENTAIRE

Le territoire de la commune de La Celle Saint Avant se situe au sein des zonages réglementaires suivants :

- SDAGE Loire Bretagne

Pour en savoir plus

CONCERNANT	SE REPORTER A		
	VOLUME	PIECE	COMPLEMENT
La localisation du périmètre des SDAGE et SAGE	8	F2.2.2	Folio 1
La localisation du périmètre de l'AZI	8	F.2.0.3	Folio PK 35 à 40
La compatibilité du projet avec le SDAGE Loire Bretagne	2	C.3	Chapitre 1.1.2
Localisation des sites Natura 2000	8	F.2.3.2	Folio 02 et 03